



Guido De Padt, sénateur VLD, veut que l'origine ethnique des suspects soit précisée dans l'enregistrement des faits criminels, pour avoir « une meilleure vue de la criminalité et dans l'élaboration d'une politique d'intégration ». © BELGA.

Justice / Quatre détenus ont pris deux agents en otage avant de prendre la fuite

Un évadé d'Andenne court toujours

L'ESSENTIEL

- Nouvelle évasion avec prise d'otage ce dimanche à Andenne.
- C'est la cinquième du genre depuis janvier.
- Trois des évadés ont été repris, le quatrième reste introuvable.
- Des propositions sont sur la table du ministre De Clerck. Qui doit trancher.

Dimanche vers 11 h à la prison d'Andenne, quatre détenus ont pris en otage deux gardiennes à la sortie du préau. Ces quatre hommes « au passé lourd et dangereux », selon le parquet de Namur, étaient munis d'armes artisanales. Couteaux ou lames de rasoir ? L'enquête devra le déterminer. « Ils se sont fait ouvrir toutes les portes, une dizaine au total. Il y a eu des menaces, beaucoup d'agressivité. C'était tendu et confus », explique-t-on en interne. « Comme le prévoient les instructions datant des années 80, le personnel a appliqué une règle simple : ne pas mettre la vie de l'agent en danger et ouvrir les portes le plus lentement possible », ajoute un observateur avisé.

En quittant l'établissement, les preneurs d'otage ont relâché un des deux agents. Et embarqué dans une camionnette qui les attendait à proximité de la prison, avant de prendre la fuite vers Huy. « Des rumeurs d'évasion circulaient depuis quelques jours. Mais ça ne concernait pas ces personnes-là. Une façon, sans doute, de distraire l'attention », nous explique un proche de la direction.

Au pont Pire (Huy), un barrage de police avait été dressé. Les fuyards ont fait demi-tour en di-

rection d'Ohey, Ciney, puis de Florennes, poursuivis par la police. « Ils ont eu plusieurs accrochages et un accident. Au cours de celui-ci, l'un d'eux s'est enfui », explique un policier. Vers 13 h, ils étaient interceptés, légèrement blessés. L'agent pénitentiaire était sous le choc. Elle a été transportée à l'hôpital de Dinant et souffre de coupures aux mains.

Le quatrième évadé court toujours. Hamza Freha, 30 ans, a été condamné pour trafic de stupéfiants. Selon le procureur du Roi, il s'était déjà évadé de la prison de Namur en décembre 2009. Il avait pris, là encore, un agent en otage. L'intéressé est qualifié de « violent et dangereux ». A la prison d'Andenne (396 places, 425 détenus), un régime dit « de sécurité » a été imposé pendant 24 heures. « Les détenus sont maintenus en cellule. Les repas et la sécurité sont assurés. Il faut faire baisser la tension », explique-t-on à l'administration pénitentiaire.

Personnel sous le choc

Le personnel (309 agents, 8 brigades) est sous le choc. « Ces prises d'otage doivent cesser. Ça devient récurrent. Et à chaque fois, ce sont les agents qui sont à 100 % visés ! », s'indigne Stéphane Verbruggen (CGSP). Le service de secours de la Croix-Rouge (Sisu) a été dépêché sur place pour assurer un accompagnement psychologique. Inaugurée en mai 1997, cette prison « haute sécurité » a coûté plus de 25 millions d'euros. Elle accueille des détenus condamnés à des peines lourdes (10 ans au minimum) et n'est pas épargnée par la surpopulation, la violence, les problèmes logistiques (lire ci-contre). « Cette évasion, s'exclame un agent, c'est celle de trop ! » Réunis en front commun (CGSP-CSC-CGSLB), les syndicats rencontrent ce lundi matin le ministre de la Justice. ■ **HUGUES DORZÉE**

VERROUILLER L'ÉTABLISSEMENT OU OUVRIR TOUTES LES PORTES ?

Comment prévenir les prises d'otage en prison ? L'administration pénitentiaire planche sur le sujet. Une « note politique » doit être adressée cette semaine au ministre De Clerck (CD&V). « C'est à lui de trancher », prévient la DG EPI.

Tout boucler ou tout ouvrir ? Ce sont, en substance, les deux options sur la table.

Scénario n°1 : quand un agent est pris en otage, la prison est entièrement bouclée, avec un dispositif très précis, comme cela se fait déjà en France ou aux Pays-Bas (rôle des agents, système de temporisation des portes, verrouillage des issues extérieures, etc.). L'avantage ? la police a le temps d'intervenir ; le preneur d'otage ne peut pas s'évader. Le risque ? L'intégrité de la personne détenue peut être menacée.

Scénario n°2 : l'ouverture volontaire des portes. L'avantage ? Pas de risque de contrainte ni de violence. L'inconvénient ? « L'effet d'aspira-

tion et la liberté provisoire du détenu », dit l'administration. Où, selon nos informations, l'option « fermeture à 100 % » serait davantage défendue. L'avis du ministre ? « On doit prendre le temps de la réflexion », réagit le cabinet. Avec, des syndicats mitigés soucieux, ça va de soi, de la sécurité du personnel. D'autres pistes ?

Améliorer la formation des agents ? Elle a déjà été renforcée (13 semaines de formation initiale, des cours pratiques et théoriques pour gérer le stress, la violence...). « On peut toujours mieux faire, dit l'un d'eux. Mais la base du métier, on l'a. »

Renforcer la législation ? Sur la base de l'article 374 bis du Code pénal, l'auteur d'une prise d'otage encourt déjà une peine de 15 à 30 ans de prison selon les circonstances (durée de la détention de l'otage, sévices commis...), voire la réclusion à perpétuité dans les cas les plus graves.

H. DO.



LES QUATRE DÉTENUS ont pris deux gardiennes en otage à la sortie du préau. L'une d'elles (photo) a été relâchée avant qu'ils ne prennent la fuite. Elle est sous le choc, le personnel aussi. © BELGA.

Caméras et système électrique défaillants

La sécurité à la prison d'Andenne est-elle défaillante ? Tout porte à le croire. La semaine dernière, le bourgmestre Claude Eerdekens (PS) a adressé une plainte au ministre de la Justice, sur la base d'un rapport de police circonstancié, s'inquiétant de l'inefficacité du système de vidéo-vigilance : « Dans le cadre d'une enquête relative à une préparation d'évasion, nos services ont identifié des mouvements suspects aux abords de la prison, explique-t-il au Soir. Ils ont alors demandé à visionner les images prises autour de l'enclave. La direction leur a indiqué, non sans regrets, que les caméras n'étaient plus en mesure d'enregistrer faute de moyens. J'ai décidé de dénoncer les faits auprès du ministre et de l'administration ». « Nous ne sommes pas au courant », réagit le porte-parole de la DG EPI. Pas de réponse, non plus, au cabinet De Clerck. Un fait isolé ? Pas sûr. Selon nos informations, d'autres éléments du dispositif sécuritaire seraient défaillants (grilles, ouvre portes, tourniquets...). En cause : un système électrique trop faible qui nécessiterait d'être remplacé. « Nous avons interpellé la Régie des bâtiments il y a un an et demi, admet l'administration pénitentiaire. Un rappel a été effectué voici trois mois. Un budget semble avoir été prévu pour 2012 ». H. DO.

Social / Les marcheurs français et espagnols se sont rejoints samedi au parc Elisabeth à Koekelberg. La police les a fait décamper

Les « Indignés » débattent au parc, sans camper

Deux marches de près de 70 « Indignés » français et espagnols se sont rejoints dans un émouvant embrassement collectif, samedi vers 19 h, au parc Elisabeth à Koekelberg. Tout n'était, au départ, qu'une simple action « flash mob » (mobilisation éclair) menée cet été par une trentaine d'organiseurs, sur la Puerta del Sol à Madrid, pour protester contre les mesures d'austérité prises par le gouvernement.

Mais le feu de paille s'est propagé à travers les grandes villes d'Espagne, d'Europe et du monde. Le 23 juillet, des marcheurs de toute l'Espagne ont à nouveau convergé vers la Puerta del Sol. Là fut prise la décision de marcher jusqu'à Bruxelles, avant d'organiser une manifestation globale dans les capitales du monde entier le 15 octobre.

Trois marches de Barcelone, Madrid et Toulouse sont parties fin juillet-début août pour rallier Paris le 23 septembre. Sur leur chemin, les Indignés ont tenu des assemblées populaires afin de rapporter les revendications des citoyens. Pour couvrir plus de territoire, les marcheurs ont suivi les routes de Mons et de Lille pour se retrouver samedi à Bruxelles. Certains pourraient continuer leur route vers Berlin, Varsovie, Athènes...

A leur arrivée à Bruxelles, les marcheurs ont été accueillis par 300 à 350 personnes qui avaient fait le déplacement de toute l'Europe pour la semaine de mobilisation prévue du 8 au 15 octobre. Ils ont commencé par planter une



SAMEDI SOIR, LES INDIGNÉS étaient heureux d'arriver à Bruxelles. Leur projet d'investir le parc Elisabeth de Koekelberg pour y planter leurs tentes a toutefois tourné court : « Pas question d'occuper le parc après 22 h », martèle Philippe Pivin, le bourgmestre MR de la commune. © BELGA.

cinquantaine de tentes au milieu du parc Elisabeth à Koekelberg, avant de se concerter pour décider de l'emplacement définitif du camp. Aucun consensus n'a cependant pu être trouvé.

Refus catégorique

Certains ont alors investi le bâtiment universitaire de la HUB (Hogeschool-Universiteit Brussel) mis à disposition par le bourgmestre de Koekelberg, Philippe Pivin (MR). D'autres ont choisi de maintenir le campement au parc Elisabeth, malgré le refus de la commune et

de l'IBGE (Bruxelles Environnement).

Samedi à 21 h 30, 150 policiers ont été déployés pour inciter les campeurs à sortir du parc. Un quart d'heure plus tard, il ne restait plus qu'une cinquantaine de personnes entre les deux rangées de policiers. Une dizaine d'entre eux refusaient catégoriquement de quitter l'espace public : « Nous avons campé dans tous les villages où nous sommes passés. Nous ne quitterons l'espace public que contraints par la police. » A 23 h, les policiers ont procédé à une vingtaine d'arrestations à l'intérieur du groupe central. Traînés au

sol, ils ont été transférés dans un bus en direction de la caserne d'Etterbeek. Un second car est arrivé à 23 h 40 pour arrêter une autre vingtaine de contestataires. Les 48 personnes arrêtées administrativement, parmi lesquels 27 Espagnols du noyau dur, ont été relâchées dimanche matin.

Les débats ont pu commencer dans le parc. « Les ateliers sont perturbés car nous ne pouvons pas mettre d'installations pour accueillir le public en journée », déplore un des organisateurs. ■

OPHÉLIE DELAROUZÉE

ENTRETIEN

« Le message de fermeté sera renouvelé si nécessaire »



Philippe Pivin (bourgmestre MR de Koekelberg), quelle a été votre réaction face à la détermination des Indignés de s'établir au parc Elisabeth malgré votre refus officiel de vendredi ?

Samedi matin, en concertation avec les autorités flamandes, j'ai mis à leur disposition un bâtiment universitaire voisin de l'HUB. Je suis allé sur place pour m'assurer de l'état des lieux et j'ai fait remettre l'eau, l'électricité et pris une assurance. Avec les auditoires des étudiants, ils pourront préparer leurs débats dans des conditions optimales.

Quelles sont vos directives pour la présence des Indignés sur le parc ? Je dissocie l'accueil et l'hébergement. Le parc Elisabeth peut être utilisé comme lieu de rencontres et débats mais il doit être libéré à partir de 22 h.

Doit-on s'attendre à de nouvelles interventions de la police ?

Je ne laisserai pas occuper le parc après 22 h. Le message de fermeté de samedi soir sera réitéré si nécessaire. Mais, j'ai confiance dans le bon sens des gens. Si tout se passe bien dimanche soir, je suis convaincu que la semaine évoluera dans le calme. O. D.